

Réf: Dossier N° : 16590

AVIS DE CONSTITUTION

SUCCURSALE « GROUPE ECA-COBEAC COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX 7è TRANCHE, 01 BP
133 ABJ 01

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la Société GROUPE ECA-COBEAC en date du 28 Août 2015, il a été adopté les résolutions suivantes :

- 1- Création d'une succursale en Côte d'Ivoire au nom de « GROUPE ECA-COBEAC COTE D'IVOIRE ».
- 2- Nomination de Monsieur OGOUDJOBI OYETOLA ALIOU en qualité de Gérant de la succursale.

Objet: Exportation des matières grasses (huile de coco, huile de soja, huile de palmiste...), l'importation et la distribution des produits de grande consommation, la recherche des matières premières aux industries, l'importation de véhicules automobiles d'occasion, de pneumatique neuf et d'occasion, l'exportation des produits tropicaux. La fourniture des prestations et services relatifs à l'entretien, au gardiennage et au nettoyage industriel. La conception, l'étude, la construction et l'entretien des bâtiments, routes, édifices publics ou privés et la réalisation de tous travaux d'électricité. La conception et la réalisation de tous travaux de finition, de décoration, de restauration de tous bâtiments. L'assainissement et la réalisation des espaces verts.

Adresse: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX 7è TRANCHE, 01 BP 133 ABJ 01. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°7653.

RCCM: n°CI-ABI-2015-B-20786 du 03/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

